

Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée Kléber - CPGE - MP2I

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée Kléber - CPGE - MP2I (31686)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 12%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Kléber - CPGE - MP2I (31686)	Jury par défaut	Tous les candidats	48	1670	1188	283	50

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Kléber - CPGE - MP2I (31686)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	395	234	50	6	12 %
			Masculin	1275	954	233	44	88 %
			Total	1670	1188	283	50	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée Kléber - CPGE - MP2I (31686)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	6	2	0	0	0 %
				Sans mention	80	60	0	0	0 %
				AB	182	179	12	5	10 %
				B	403	392	59	13	26 %
				TB	410	406	165	29	58 %
				TBF	81	81	47	3	6 %
				Total	1162	1120	283	50	100 %
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	2	0	0	0	
				Total	2	0	0	0	
			Baccalauréat Professionnel	Sans mention	2	1	0	0	
				AB	1	0	0	0	
				Total	3	1	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
		Diplômes étrangers équivalents au bac		Sans mention	345	54	0	0	
				AB	80	4	0	0	
				B	47	3	0	0	
				TB	26	5	0	0	
				TBF	2	1	0	0	
				Total	500	67	0	0	
		Autres diplômes de niveau bac		Sans mention	3	0	0	0	
				Total	3	0	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Kléber - CPGE - MP2I (31686)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	1007	989	279	48	96 %
			En réorientation	75	67	2	1	2 %
			Non scolarisés	85	3	0	0	0 %
			Scolarité étrangère	496	127	2	1	2 %
			Autres	7	2	0	0	0 %
			Total	1670	1188	283	50	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Kléber - CPGE - MP2I (31686)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	739	735	208	34
			Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	269	267	73	15
			Autres doublettes	64	51	1	0
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Kléber - CPGE - MP2I (31686)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	68,9 %	69,8 %	73,8 %	69,4 %
		Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	25,1 %	25,4 %	25,9 %	30,6 %
		Autres doublettes	6 %	4,8 %	0,4 %	0 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats en maths.	Notes et rangs sur les bulletins de 1ère et terminale.	Essentiel
	Résultats de l'ensemble des matières (surtout scientifiques)	Notes et rangs dans les disciplines.	Essentiel
	Niveau de français.	Un très bon niveau de compétence est souhaité en français ainsi qu'en langues vivantes	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Acquis méthodologiques	Acquis méthodologiques en adéquation avec les résultats	Très important
Savoir-être	Attitude et comportement irréprochables.	Assiduité et ponctualité sont exigées. Le comportement scolaire sera apprécié au travers des commentaires dans les bulletins.	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Intérêt réel pour les sciences.	Commentaires des bulletins, lettre de motivation.	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Activités et engagements extra-scolaires	Toute activité extra-scolaire qui met en évidence un engagement personnel sera examinée	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Un candidat ne sera pas classé s'il y a :

Absence de la spécialité Mathématiques en 1ère.

Absence de la spécialité Physique-Chimie en 1ère.

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

Nous encourageons les candidats à participer aux **portes ouvertes et journées d'immersion**, qui constituent des temps essentiels de découverte et d'information sur nos formations.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les candidats doivent avoir suivi la spécialité mathématique et la spécialité physique au moins en première. Les candidats ayant suivi NSI ont été privilégiés. L'étude du dossier a impliqué l'observation des différentes évaluations et la place du candidat dans les groupes d'élèves. Ceci a généré un premier classement puis les dossiers ont tous été traités individuellement par un binôme de professeurs de disciplines différentes. Au-delà des résultats scolaires, le binôme a apprécié les motivations et les documents annexes.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Avoir suivi l'enseignement de spécialité mathématique en terminale et avoir suivi l'enseignement de spécialité physique au moins en première. Une spécialité NSI est conseillée.

Signature :

Helena COSTA-GARON,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée
Kléber